

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département du Tarn

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PUYGOUZON

## Séance du 22 septembre 2025

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 27.

En exercice: 27.

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-deux septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUFOUR, Maire.

Qui ont pris part à la délibération : 23.

Date de la convocation : 15/09/2025

Présents: M. DUFOUR Thierry, MME CONDOMINES MAUREL Nadine (Procuration de MME TAMBORINI Christine), M. BOUCHON Christophe, M. De LAGARDE Vincent, MME BOUSQUET Audrey, M. HEIM Philippe, MME BENSETTI Nawel, M. KROL Alfred, MME BLANCO LIQUIÈRE Caroline, MME BONNET Céline, M. CACERES Philippe (Procuration de M. ANTOINE Gérard), MME COBOURG Monique, M. COSQUER Cyril, M. GAYRARD Alain, M. GOUTY Michel, M. GOZÉ Émile, M. JOUANY Claude (Procuration de M. TROUCHES Michel), MME LAGHZAOUI Nawal, MME MALAQUIN Hélène, MME VERGNES Brigitte.

Date d'affichage: 15/09/2025

Absents excusés: MME TAMBORINI Christine (Procuration à MME CONDOMINES MAUREL Nadine), M. ANTOINE Gérard (Procuration à M. CACERES Philippe), M. PAULIN Samuel, M. TROUCHES Michel (Procuration à M. JOUANY Claude).

Absents : M. BAYLE Nicolas, MME DUBOIS Océane, M. ROYER Jacques

Secrétaire : MME LAGHZAOUI Nawal.

## N° DEL2025-42 : Procès-verbal de séance du conseil municipal du 23 juin 2025 – Approbation.

Conformément au règlement intérieur, chaque séance de Conseil municipal donne lieu à établissement d'un procès-verbal lequel est mis aux voix pour adoption à la séance qui suit son établissement.

Le procès-verbal de la séance du 23 juin 2025 a été dressé et communiqué avec la note de synthèse de séance.

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le règlement intérieur du conseil municipal,
- Vu le procès-verbal de la séance du 23 juin 2025 ci-annexé

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 juin 2025.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits Pour extrait conforme

La secrétaire de séance

Nawal LAGHZAOUI

Le Maire

Thierry DUFOUR